



eip-agri  
AGRICULTURE & INNOVATION

## Réduire les pertes alimentaires à la ferme

### Quelles sont les nouvelles pratiques et technologies employées à la ferme pouvant limiter les pertes alimentaires?

Dans l'UE, environ 90 millions de tonnes de déchets alimentaires sont générés chaque année avec des coûts associés estimés à 143 milliards d'euros. Alors que dans les sociétés occidentales, la plupart des pertes et du gaspillage alimentaires recensés ont lieu après la sortie de l'exploitation, il peut néanmoins y avoir des pertes alimentaires considérables avant (> 10 %) résultant de :

- ▶ pratiques agricoles inefficaces
- ▶ difficultés à respecter les contrats de production
- ▶ manque de sensibilisation à l'origine d'un recensement (catégorisation) inadéquat des pertes alimentaires

Les pertes générées lors de la production initiale (à la ferme) peuvent généralement être classées dans les catégories « issues de la pratique » et « issues du marché ». « Issues de la pratique » fait référence aux pertes directes résultant de la culture ou de la récolte. Quant aux pertes « issues du marché », elles sont issues de facteurs de marché externes qui influencent la production à la ferme.

Le Focus Group (FG) PEI-AGRI « Réduction des pertes alimentaires à la ferme » visait à identifier les principales pratiques et technologies utilisées sur l'exploitation susceptibles de minimiser de telles pertes. Les 20 experts du Focus Group ont suggéré la nécessité de donner des définitions claires de ce qui constitue les "pertes alimentaires" à la ferme, et de concevoir et mettre en œuvre des procédés qui permettent de les mesurer et de les contrôler de façon continue.

Les experts ont estimé qu'il n'existait pas de solution unique pour résoudre ce problème. Les solutions sont complexes, en lien avec la technologie, l'économie, la sociologie, les sciences du comportement et d'autres considérations. Cependant, ils sont d'accord sur le fait qu'il est nécessaire d'adopter des pratiques agricoles hautement efficaces et d'établir des contrats d'approvisionnement adaptés entre les agriculteurs et les secteurs de la commercialisation et de la transformation afin de minimiser les rejets de produits.

Les experts du Focus Group ont également estimé qu'il était nécessaire d'augmenter le niveau de sensibilisation de la société par le biais de programmes d'éducation et de diffusion à destination de tous les « acteurs » et des parties prenantes de la chaîne, y compris le consommateur et la société au sens large du terme.

**« Chaque maillon de la chaîne de production alimentaire influence et est influencé par les autres maillons de la chaîne. Selon les pays et régions, il existe différents moyens d'éviter les pertes alimentaires tout au long de la chaîne. Cette question est très importante et l'harmonisation des approches ainsi que le ciblage des bons acteurs peuvent aider à y répondre. »**

- Jana Roels (Belgium), experte du Focus Group PEI-AGRI sur les pertes alimentaires à la ferme -

financé par



Commission  
européenne

# Réduire les pertes alimentaires à la ferme

## Des idées pour les Groupes Opérationnels

- ▶ Déterminer les pertes et «déchets» durables des taux d'évacuation de la ferme, en tenant particulièrement compte du lien entre ces taux et la remise en circulation des nutriments et de la matière organique dans le contexte des systèmes de santé des sols et de production durables ;
- ▶ Tester de nouvelles technologies numériques pour améliorer l'efficacité agricole et répondre aux exigences des citoyens ;
- ▶ Améliorer la prise de conscience des consommateurs : amorcer la coopération entre les écoles locales et les agriculteurs afin de sensibiliser à la disponibilité des «légumes laids» et des avantages environnementaux que représente l'utilisation de ces ressources ;
- ▶ Valoriser les déchets : tester les moyens d'optimiser la valeur pour des déchets « inévitables », co-produits et sous-produits (tels que les fumiers) en utilisant ces ressources à des usages de haute valeur, dans la perspective d'assurer un retour de ressources suffisant à la terre (sol) ;
- ▶ Développer et tester de nouveaux modèles commerciaux et des pratiques commerciales équitables : élaborer et tester de nouveaux modèles commerciaux permettant aux agriculteurs de mieux planifier et de minimiser la nécessité de sur-production pour répondre aux exigences de commercialisation.

## Besoins de recherche

- ▶ Comprendre la dynamique de l'approche multi-acteurs de la chaîne de valeur : la dynamique de marché des accords contractuels entre producteurs (agriculteurs) et consommateurs (vente au détail, transformation) ainsi que la manière dont la politique et la réglementation ont un impact sur la dynamique du marché et sa durabilité ;
- ▶ Définir, mesurer et enregistrer les pertes réelles à la ferme dans les systèmes d'agriculture durable ;
- ▶ Développer des technologies (en particulier «l'agriculture numérique») offrant une efficacité opérationnelle accrue fondée sur les meilleures pratiques et le suivi des opérations à des fins de gestion et de conformité ;
- ▶ Identifier les pistes de valorisation offrant de nouvelles possibilités d'utilisation des déchets «inévitables» découlant des opérations hautement efficaces à la ferme ;
- ▶ Trouver des moyens nouveaux et efficaces pour éduquer les parties prenantes, renforcer la prise de conscience de l'étendue et de l'impact de la situation et des solutions, en visant les jeunes en particulier.

**Plus d'idées pour les groupes opérationnels et les besoins en termes de recherche sont disponibles dans le rapport du Focus Group.**

## Plus d'informations



<a href="#">Page web du Focus Group</a>	Article de presse: <a href="#">La société de pommes de terre irlandaise empêche les pertes alimentaires à la ferme</a>
<a href="#">Rapport du Focus Group</a>	Sources d'inspiration: <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Vers un système d'horticulture circulaire</a></li><li>• <a href="#">Des noyaux d'olive pour développer un nouveau plastique durable</a></li></ul>

**EIP-AGRI Service Point - Koning Albert II laan 15 - Conscience building - 1210 Brussels - BELGIUM**  
Tel +32 2 543 73 48 - [servicepoint@eip-agri.eu](mailto:servicepoint@eip-agri.eu) - [www.eip-agri.eu](http://www.eip-agri.eu)

## Rejoignez le réseau du PEI-AGRI!

Inscrivez-vous sur le site [www.eip-agri.eu](http://www.eip-agri.eu) où vous pourrez trouver des partenaires, des projets, des idées et des ressources pour catalyser l'innovation en agriculture, sylviculture et horticulture.